



LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

ON Y A TOUS ACCÈS !

LE PROGRAMME ERASMUS+ ET L'INCLUSION

Le programme Erasmus+ vise à développer l'égalité des chances, l'inclusion et la diversité au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur âge, de leur milieu culturel, social et économique, de leur handicap, de leur origine ou encore de leur lieu de vie (zones enclavées ou ultrapériphériques).

Des financements complémentaires sont disponibles pour vous accompagner dans votre projet de mobilité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- 38% des élèves et étudiants partis en mobilité Erasmus+ sont issus d'une classe sociale populaire
- 39% des étudiants bénéficiaires d'une mobilité Erasmus+ sont boursiers sur critères sociaux
- 2.6% des étudiants Erasmus+ souffrent de problèmes de santé

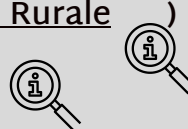
(données Agence Erasmus+)



POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Vous pouvez obtenir un financement complémentaire ("top-up") de 250 € par mois en plus de votre bourse Erasmus+ si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Boursier du CROUS - échelons 6 et 7
- Appartenant à un foyer dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551€
- Résident d'une ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)
- Résident d'un quartier prioritaire de la ville



Si vous effectuez une mobilité courte dans le cadre d'un programme intensif hybride (BIP Erasmus+), vous pouvez obtenir un financement complémentaire forfaitaire de 100€ par séjour.

Si vous êtes en situation de handicap ou affection de longue durée, une prise en charge est également possible sur la base des frais réels des dépenses nécessaires à la mobilité.



COMMENT S'Y PRENDRE ?

Si vous êtes dans l'une des situations listées ci-avant, informez votre gestionnaire de mobilité de votre cas en lui envoyant les éléments justificatifs. Ces informations vous sont généralement demandées au moment de votre candidature ou via l'envoi d'un formulaire spécifique un peu plus tard.

A réception de votre demande, la Direction des Relations Internationales enregistrera votre demande et évaluera le montant supplémentaire à vous octroyer et vous en informera.

Vos contacts à la DRI pour l'envoi des justificatifs :

- Etudiants de l'IAE : mobilite-iae.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de la FD : mobilite-fd.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de l'IUT Annecy : mobilite-iuta.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de l'IUT de Chambéry : mobilite-iutc.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de LLSH : mobilite-llsh.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de SceM : mobilite-scem.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de Polytech : mobilite-polytech.dri@univ-smb.fr
- Personnels de l'USMB : erasmus@univ-smb.fr